
Optimisation des tournées de collecte d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) et de déchets recyclables

Communaute d'Agglomération du Muretain

8bis Avenue Vincent Auriol

Bp40029

31601 Muret

[Voir le site internet](#)

Cédric Debevre

cedric.debevre@agglo-muretain.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :

CONTEXTE

La Communauté d'Agglomération du Muretain (CAM) est une intercommunalité dynamique à forte attraction démographique, notamment auprès des jeunes actifs. Elle propose aujourd'hui trois collectes hebdomadaires des déchets ménagers au porte-à-porte : deux pour les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR), une pour les recyclables secs.

Le coût de la prise en charge et de l'élimination des déchets du territoire comprend la collecte, le transfert, le transport et le traitement. Les leviers d'optimisation peuvent principalement s'exercer sur :

- la collecte, actuellement en régie,
- les transports.

En effet, le traitement des déchets ménagers fait déjà l'objet d'une prestation privée dont le marché a été renouvelé en septembre 2009.

Face à l'évolution démographique, l'évolution des pratiques des habitants et de leurs attentes, l'optimisation des tournées de collecte des OMR et des déchets recyclables est devenu une priorité. Elle peut de plus s'appuyer sur les outils conçus par Eco-Emballages en matière de maîtrise des coûts pour identifier de façon pertinente les leviers d'action.

L'étude d'optimisation s'inscrit dans une année charnière, 2009, tant d'un point de vue local que national :

- au niveau local : le Service de gestion des déchets de la Communauté d'Agglomération a renouvelé ses marchés de transfert, de traitement, ainsi que de location de bacs.
- au niveau national : les lois Grenelles 1 et 2 sont votées et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) a diffusé ses recommandations techniques (R437).

Enfin, une maîtrise des coûts est d'autant plus nécessaire face à l'instabilité des marchés de prestation de traitement des déchets pour laquelle la collectivité reste dépendante.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'étude d'optimisation des tournées de collecte des OMR et des déchets recyclables a pour objectifs :

- la maîtrise des coûts de collecte des déchets,
- l'adaptation du service aux contraintes du territoire, à la réglementation et aux besoins des usagers,
- le développement de la valorisation des déchets et de la réduction à la source de leur production,
- une répartition plus équitable du coût supporté par les usagers,
- la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

Résultats quantitatifs

Trois scénarios ont pu être proposés, dont un optimisé et adapté au contexte et attentes de la Communauté d'Agglomération :

- 1 - Proposition d'une collecte en C1 sur le flux résiduel pour l'ensemble des communes.
- 2 - Proposition d'une collecte en C1 sur le flux sélectif pour l'ensemble des communes.
- 3 - Remplacement des sacs jaunes par des bacs jaunes.

Un scénario choisi (à l'issue de la phase 2 d'optimisation)

Fréquence de collecte

- Vers l'arrêt de la gestion du temps de ramassage des ordures ménagères en « fini-parti »
- Optimisation des collectes d'ordures ménagères avec maintien des fréquences de collecte actuelles : C2 sur l'ensemble des communes à l'exception de Saint Lys qui passe en C1 (sauf centre-ville).
- Équilibrage des temps de collecte.
- Ajustement de la collecte des recyclables secs avec : maintien de la fréquence de collecte en C1 partout.

Dimensionnement des circuits de collecte

Dimensionnement des circuits de collecte en bacs roulants et passage ultérieur de cette même collecte, en conteneurs.

- Le dimensionnement des circuits de collecte doit prendre en compte :
 - un démarrage éventuel de la nouvelle organisation en juin 2010,
 - les évolutions en termes d'urbanisme : logements mis en service courant 2009, nouvelles constructions à venir,
 - les contraintes et jours de collecte : centres-villes, zones artisanales,
 - les lieux de garage et de vidage des bennes,
- Le dimensionnement comportera 3 étapes :
 - calcul des circuits avec le logiciel ECOBOX et remise de feuilles de route,
 - test des circuits par la CAM et corrections d'Ecobox,
 - après démarrage, suivi et ajustement des circuits par la CAM

Résultats qualitatifs

- Amélioration de la qualité du service de collecte en porte-à-porte
- Amélioration des conditions de travail des agents de collecte
- Meilleure maîtrise des coûts

La Communauté d'agglomération poursuit sa réflexion sur :

- une optimisation aisée et rapide des circuits pour l'avenir (circuits numérisés et modifiables par voie GPS),
- la réduction des fréquences des collectes hebdomadaires notamment du flux résiduel,
- la proposition de nouveaux services (pertinence, coûts, etc.),
- la prise en compte des nouveaux exutoires et des futurs centres (tri, incinération, transferts...)
- la prise en compte les futures obligations de la loi d'orientation du Grenelle de l'Environnement

MISE EN OEUVRE

Planning

L'ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE

- **Etat des lieux et diagnostic de la gestion** actuelle des déchets collectés au porte-à-porte.

- Le travail de recueil des données pour établir l'état des lieux a commencé début décembre 2008 avec le cabinet INDDIGO et la société Ecobox, spécialisée dans le suivi GPS des tournées).
- Des relevés GPS des circuits ont été menés début 2009 afin de gagner en pertinence et en temps lors de la phase d'élaboration des différents scénarios à tester .

- **Identification des leviers d'optimisation** possibles, choix et moyens à mettre en œuvre pour les appliquer.

- **Approfondissement de la connaissance des coûts** suite à l'exploitation des données obtenues via le logiciel e-coûts d'Eco-Emballages et la comptabilité analytique.

Remarques :

- des focus ont également été demandés sur l'habitat collectif, la collecte des déchets verts, des biodéchets et des déchets des artisans-commerçants.

- l'étude technico-économique a tenu compte de l'avancement de la construction du futur pôle environnemental communautaire, notamment de sa localisation.

L'ENQUETE D'OPINION

L'enquête a été réalisée par le cabinet de sondage CSA lors de la semaine du 5 au 9 janvier 2009. La restitution a eu lieu le 26 janvier 2009.

Résultats significatifs de l'enquête d'opinion (dans leur ordre d'importance) :

- **87 % des habitants enquêtés sont satisfaits** de la gestion des déchets sur le territoire et 80% y voient un enjeu prioritaire pour la collectivité.

Aucune insatisfaction forte n'est relevée.

- **51 %** sont pour un système de paiement en fonction de la production effective de déchets de chacun (Les habitants restent hostiles à une participation financière supplémentaire pour la gestion des déchets notamment par rapport aux encombrants et déchets verts au porte-à-porte).
- **95 %** des foyers interrogés sortent leurs déchets recyclables au moins 1 fois par semaine
- **74 %** des foyers interrogés sont prêts à ne sortir leur bac que si il est plein
- **68 %** des foyers interrogés prêts à acquérir un composteur domestique

Analyse des résultats de l'enquête d'opinion

Les forces

- La fréquence de ramassage des ordures ménagères (94% de satisfaits)
- La qualité du service de ramassage des déchets ménagers en général
- La fréquence de ramassage du tri sélectif

Les plus

- La qualité des services de déchèteries
- Les horaires d'ouverture et de fermeture des déchèteries

Les actions à prioriser

- Les contenants jaunes mis à la disposition des usagers pour effectuer le tri sélectif
- Le renforcement de l'information (jugée insuffisante pour 33 % des habitants)

Les actions secondaires

- Produire une information claire et compréhensible de tous
- Le nombre des récup'erre
- L'information incitative au geste de tri

Moyens humains

- Un cabinet d'étude
- Un cabinet de sondage

Moyens financiers

98 191€ TTC (étude technico-économique)

17 940 € TTC (enquête d'opinion)

Moyens techniques

Etude technico-économique et enquête d'opinion

Partenaires mobilisés

- Société INDDIGO Sud-Ouest (+ société ECOBOX)
- ADEME
- Eco-Emballages

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

-

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

-

Mots clés

AMELIORATION DES PERFORMANCES | COÛT | ORDURES MENAGERES
RESIDUELLES

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE

administrateur.optigede@ademe.fr

Direction régionale toutes les
régions